

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2020

| Nombre de conseillers | NOM | POUVOIR A | SIGNATURE |
|--|------------------------------|-----------|-----------|
| | MARTIN BARBAZ Denis | | |
| Présents :10 Votants : 10 | PLANTIER –CHATEAU Josiane | | |
| | PARMENTIER Isabelle | | |
| | COSTAOUEC Romain | . | |
| | DURAND-DAVIES Delphine | | |
| | GACON Alain | | |
| | JULLIEN Chantal | | |
| | LACOUR Yves | | |
| | LUTRIN Pierre | | |
| | VANBERVLIET Michel | | |
| | VILLIER Julien | | |

Secrétaire de séance : *Delphine DURANT-DAVIES*

-Approbation du Compte rendu du 23/07/2020

1 – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la desserte forestière du massif de la Montagne d'Izieu.

Le Maire propose au Conseil Municipal une attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la desserte forestière.

Le marché comprend la présente offre et ses clauses particulières :

- Assistance pour passation des contrats de travaux.
- Direction de l'exécution des travaux.
- Assistance pour opérations de réception.
- Suivi des subventions.

La commune fait l'avance pendant 2 ans sur la TVA.

Rémunération du maître d'œuvre :

- Forfait définitif de rémunération € HT : 18 800 €
- TVA au taux de 20% : 3 760 €
- Total € TTC : 22 560 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver cette décision.
Délibération 32-2020

2 – Retrait d'une délibération

Il ne fallait pas de délibération pour nommer le titulaire et le suppléant à la communauté de commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retirer cette délibération.

3 - Devis de Signogiro

Pour l'entrée du village une proposition d'un sens prioritaire a été débattue. Le Maire propose au conseil un devis de Signogiro. L'installation à 350€, les frais administratifs à 250€, la pose du support à 2X200€, le céder de passage 45€, la circulation sens inverse avec panneau à 57€, écolier à 23€, tubes aciers à 74€ pour un total de 1200HT, 1440 TTC.

Après en avoir débattue, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ce devis et décide de limiter la vitesse à 30 km/h sur tout le village (étude).

4 – Délibération sur le nombre d'heure de la secrétaire administrative.

La secrétaire administrative a un contrat de 12h par semaine. Il est proposé à Mlle Maillard un contrat à 20h semaine en restant à la mairie le jeudi après-midi sans ouverture au public afin de pouvoir traiter les dossiers les plus complexes, mettre à jour le site internet, préparer le bulletin municipal... De plus, nous avons supprimé un adjoint.

Délibération : 10 votants – 9 oui/1 non.

5 -Information diverses :

Réunion du 20 juillet 2020 sur la dotation de la taxe professionnelle : 9110€ pour Izieu.

Dotation sur les taxes additionnelles (ventes de biens) répartie aux communes de moins de 5000 habitants : 57 202 euros pour la commune

- L'avancée des travaux pour la Maison de Pluvis avec sableur et Mr Muller :
Sablage à basse pression des murs : 878 euros
Sablage à basse pression des portes de placard et porte d'entrée : 100 euros
1080€ de supplément sur sablage

Adjoint Technique Territorial a enlevé les radiateurs et le mobilier de la salle de bain, cassé la dalle et évacué les gravats.

Accord à l'unanimité pour ce supplément.

La communauté de commune pose un garage à vélo pour la commune d'Izieu et un autre pour la Maison d'Izieu

Couleur choisie : vert pour la commune, galvanisé pour la maison d'Izieu.

Demande d'inscription pour une formation d'intégration. Adjoint Technique Territorial est stagiaire depuis octobre 2019. Elle va passer titulaire en octobre 2020 et aura 5 jours de formation au mois de décembre.

L'analyse de l'eau du mois d'août est satisfaisante.

La commune devra reverser 2934€ au FPIC.

La délibération n 24-2020 a donné 24 noms à la commission des impôts, la commission des finances publiques a choisi 6 titulaires : Monique DURAND, Yves LACOUR, Marie PERTICOZ, Alain GACON, Alain VILLIER et Jean-renaud DYCKE.

Ainsi que 6 remplaçants : Pierre LUTRIN, Chantal VANBERVLIET, Joseph DUFOUR, Michel MARINOFF, Huguette VOLLET et Pierre SONZONI.

Courrier de Mme Periat : Elle demande le nettoyage de la bande jouxtant son jardin. Cette propriété est en indivision et n'a pas d'héritier.

La commune se renseignera auprès du Trésor public

La com-com propose de mettre un panneau touristique pour indiquer le circuit de Saint-Clair et le plan du village.

Il a été décidé que l'emplacement parking randonneurs se fera en face de la caserne, afin de se garer dans le pré et non devant l'auberge, ou devant les bennes.

Vœux pour mandat 2020- 2026

Idée : proposer une journée citoyenne : entretien des sentiers, des murs, des lauzes sur le four (rue des lauzes) , ou autre avec repas partagé ???

Maison « château » rue de la Ponsonnière :

Le propriétaire demande à la mairie de faire un devis pour l'entretien. Le tilleul en bordure de route est très endommagé au. La grille a été forcée, le toit est en train de tomber... le lieu devient dangereux. On ne peut laisser la propriété en l'état. La commune fera un courrier dans ce sens : une mise en demeure de faire des travaux afin d'éliminer les dangers.

Questions diverses :

Va-t-il y avoir un planning des entrepreneurs pour la maison de Pluvis ? Réponse : Sablage fin sept, escalier en octobre, les travaux devraient être terminés en fin d'année.

Dimanche 7 septembre une équipe (5 conseillers et une bénévole) a arraché l'ambrosie au bord des routes de la commune.

L'ordre du jour étant terminé, séance levée à : 21 h 30.